

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ACTIVE SELECTION

Classe A-INSTITUTIONAL EURO (ACC) (Code ISIN LU1232061421)

Classe A-INSTITUTIONAL EURO (DIS) (Code ISIN LU1232061694)

un compartiment de AZ Fund 1 géré par AZ Fund Management S.A., partie du groupe de sociétés Azimut Group

A) OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT:

Objectifs: le Compartiment est à la recherche d'une valorisation de ses actifs à moyen terme.

Politique d'investissement: le Compartiment poursuit un objectif de rendement absolu positif sur la base d'une stratégie long/short equity. La politique d'investissement a pour but de réaliser une composition du portefeuille orientée vers des instruments financiers actionnaires cotés sur les marchés réglementés européens et/ou corrélés aux actions (ex. obligations convertibles, warrant et instruments financiers dérivés). Les positions *short* seront réalisées exclusivement à travers des instruments financiers dérivés.

Le Compartiment pourra en outre utiliser des instruments financiers dérivés à toutes fins.

En tout cas la somme arithmétique des valorisations des positions long et short en instruments financiers et contrats dérivés dans lesquelles le

patrimoine du Compartiment sera investi ne peut pas dépasser 200% du patrimoine net du même Compartiment.

Le Compartiment pourra en outre investir dans des instruments obligataires et du marché monétaire aussi bien que détenir des liquidités. Le Compartiment n'est subordonné à aucun lien qui peut s'exprimer en termes de rating de l'émetteur. Le Compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs nets en parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC.

Rachat de Parts: les Porteurs de Parts du Compartiment peuvent, chaque jour à tout moment, demander le rachat de leurs Parts contre espèces. Les remboursements se feront sur une base journalière.

Politique de distribution: le Compartiment distribuera des dividendes aux porteurs de parts des classes A-INSTITUTIONAL EURO (DIS) et réinvestira les dividendes pour les porteurs de parts des classes A-INSTITUTIONAL EURO (ACC). La distribution des revenus est sur base trimestrielle.

B) PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT:

A risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé → A risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Ces classes se situant dans la **catégorie du risque 4** du fait de ses hausses ou fléchissements, ou données simulées, par le passé.
- la catégorie de risque associée à ces classes ayant été calculée sur la base des données historiques, elle peut ne pas être une indication fiable de son profil de risque futur
- la catégorie de risque n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque»;
- autres risques importants pour le Compartiment non pris convenablement en compte dans cet indicateur: risques actionnaires et de stratégie long-short pur le contrôle du risque.

Risques:

- **Risques des investissements en actions:** le niveau des cours des titres dépend de nombreux facteurs parmi lesquels la situation macroéconomique générale, le niveau de l'inflation et des taux d'intérêt, l'évolution des bénéfices des sociétés et les politiques de distribution des dividendes.

- **Risques des instruments dérivés:** puisque le Compartiment fera fréquemment recours à des instruments dérivés pour assumer des positions à découvert sur certains investissements, une possible augmentation de la valeur des dits investissements aurait un effet négatif sur la valeur du Compartiment.
- **Risques des pays émergents:** contenu.
- **Risques d'intérêts:** la part de patrimoine investie dans des titres de débit est dans une large mesure soumise aux risques liés aux possibles variations des taux d'intérêt des marchés dépendant de différents facteurs parmi lesquels, les attentes en matière d'inflation, de croissance de l'économie et de stabilité des sociétés émettrices.
- **Risques de Crédit:** en ce qui concerne la partie investie dans des titres de sociétés émettrices ou les titres émis dans des pays émergents, il existe également un risque lié à la capacité de ces mêmes sociétés à honorer leurs engagements en matière de paiement des intérêts et de remboursement du capital.

C) FRAIS:

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée:	2% (*) sur le montant investi
Frais de sortie:	0% (*) sur le montant objet du rachat
Frais de conversion:	non prévue

(*) les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année

Frais courants:	Classe A-INSTITUTIONAL EURO (ACC) - Code ISIN LU1232061421 : 1,06% des actifs nets
Frais de gestion et de fonctionnement	Classe A-INSTITUTIONAL EURO (DIS) - Code ISIN LU1232061694: 1,06% des actifs nets.

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

Commission de gestion variable additionnelle	il est prévu le prélèvement d'une éventuelle commission de gestion variable additionnelle, si : <ul style="list-style-type: none">• la variation de la valeur de la Part du Compartiment dans l'horizon temporel de référence (année civile) – est supérieure (over performance) à celle de l'index de référence ci-dessous indiqué dans le même horizon temporel de référence (année civile). Le calcul est effectué avec référence au dernier jour ouvrable de l'année civile précédant l'horizon temporel de
----------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

référence (année civile).

- la valeur de la Part du Compartiment calculée avec référence au dernier jour ouvrable de l'année civile courante est supérieure à la valeur de la Part du Compartiment calculé avec référence au dernier jour ouvrable de l'année civile précédente.

Lorsque les deux conditions indiquées ci-dessus sont remplies, le montant de la commission supplémentaire sera de 10 % de la susdite over performance, multiplié par le nombre de Parts existant au Jour d'Évaluation auquel le calcul de la commission se réfère.

Cette commission additionnelle est prélevée annuellement sur les liquidités disponibles du Compartiment le premier jour ouvrable de l'année civile suivant la période de référence.

L'application de la commission de gestion variable additionnelle est effectuée quotidiennement avec accumulation de la provision du jour auquel le calcul fait référence, selon la méthodologie ci-dessus indiquée.

Chaque jour, aux fins du calcul de la valeur globale du Compartiment, sera créditée au Compartiment la provision du jour précédant et sera débitée, le cas échéant, la provision du jour auquel le calcul se réfère.

Index de Référence: 70% EURIBOR 3 MONTHS + 30% STOXX 600 TOTAL RETURN NET

Classe A-INSTITUTIONAL EURO (ACC) - Code ISIN LU1232061421: 0% est le montant facturé au titre du dernier exercice. Ce montant est fortement lié aux tendances des marchés et donc il ne reflète pas nécessairement ni la situation présente de ces marchés ni la tendance de la commission elle-même

Classe A-INSTITUTIONAL EURO (DIS) - Code ISIN LU1232061694: 0% la classe n'est pas active

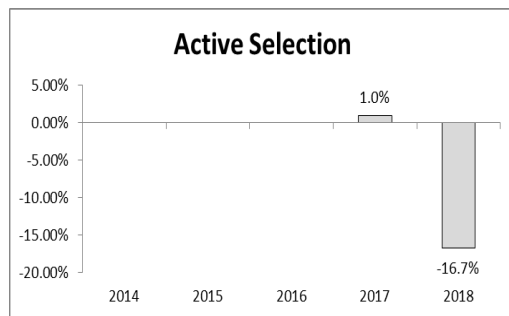
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en 31 décembre 2018. Les frais courants ne comprennent pas les commissions liées à certaines circonstances et les frais de transactions (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule

de gestion collective).

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section 15 et à l'Annexe V du prospectus de AZ Fund 1, disponible sur le site internet www.azimut.it

D) PERFORMANCES PASSES:



- Les performances historiques ne constituent pas un indicateur de performances futures
- Les performances historiques ont été évaluées en Euro
- Les performances historiques du Compartiment reflètent les frais à charge du Compartiment et n'incluent pas les frais directement à charge de l'investisseur
- Le Compartiment a été créé le 3 juin 2009
- Ce type des Parts ont été créé en 2016

E) INFORMATIONS PRATIQUES:

- **Nom du dépositaire:** BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg.
- **Lieu et modalités d'obtention d'informations supplémentaires:** les investisseurs peuvent obtenir de plus amples informations sur AZ FUND 1, ses compartiments et les classes de parts disponibles dans le prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de AZ Fund 1. Les actifs et passifs des compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales.
De plus amples informations sur le fonds, telles qu'une copie du règlement de gestion, du Prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenues gratuitement en français au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation.
- **Politique de rémunération de la Société de Gestion:** La politique de rémunération actualisée, y compris, sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible sur le site internet : <http://www.azimut-group.com/en/international-presence/az-fund-management>
Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion
- **Modalités d'obtention d'autres informations pratiques:** d'autres informations pratiques, en ce compris le tout dernier prix des parts, peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société de

Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

- **Fiscalité:** la législation fiscale du grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- **Responsabilité:** la responsabilité de AZ Fund Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du AZ Fund 1.
- **Autres Types de Parts:** le Compartiment peut émettre différents types de parts. Pour plus d'information sur les types de Parts, veuillez vous référer aux prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it.
- **Conversions:** les investisseurs ont le droit d'échanger les parts qu'ils détiennent dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment de AZ FUND 1 selon les modalités de conversion décrites au chapitre 11 du prospectus de AZ Fund 1.

AZ FUND 1 est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. AZ Fund Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2019.